



Avis d'assemblée annuelle 2025 des détenteurs d'actions ordinaires et avis de disponibilité des documents relatifs à l'assemblée

Vous recevez le présent avis à titre de détenteur d'actions ordinaires de La Banque Toronto-Dominion.

Il est très important de lire attentivement la circulaire avant d'exercer les droits de vote se rattachant à vos actions.

Ordre du jour de l'assemblée :

1.	Recevoir les états financiers pour l'exercice terminé le 31 octobre 2024 ainsi que le rapport d'audit s'y rapportant	Page 12 de la circulaire
2.	Élire les administrateurs	Page 12 de la circulaire
3.	Nommer l'auditeur	Page 12 de la circulaire
4.	Examiner une résolution consultative portant sur la démarche adoptée à l'égard de la rémunération de la haute direction présentée dans la circulaire	Page 13 de la circulaire
5.	Étudier certaines propositions des actionnaires	Page 14 de la circulaire

L'assemblée peut également examiner toute autre question qui lui sera dûment soumise.

AVIS D'ASSEMBLÉE

QUAND

Le jeudi 10 avril 2025 à 9 h 30 (heure de l'Est)

OÙ

Participants en personne :
Design Exchange, TD Centre
234 Bay Street,
Toronto (Ontario) M5K 1B2

Participants virtuels :

À l'adresse <https://meetings.lumiconnect.com/400-626-742-975>

Mot de passe : td2025 (respectez les minuscules)

Les détails de l'assemblée et toute modification du format de notre assemblée seront affichés avant l'assemblée à l'adresse : www.td.com/assemblees-annuelles/2025 et sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

N'oubliez pas d'y jeter un coup d'œil de temps à autre.

Procédures de notification et d'accès

Comme l'autorisent les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et aux termes d'une dispense de l'obligation en matière de sollicitation de procurations reçue du Bureau du surintendant des institutions financières, nous utilisons les procédures de notification et d'accès pour transmettre notre circulaire de procuration de la direction (circulaire) relative à notre assemblée annuelle aux actionnaires inscrits et non inscrits (véritables). Nous utilisons également les procédures de notification et d'accès pour transmettre notre rapport annuel à nos actionnaires non inscrits (véritables). Cela signifie que la circulaire et le rapport annuel (documents relatifs à l'assemblée) seront affichés en ligne pour vous permettre d'y accéder plutôt que d'être envoyés par la poste. Le présent avis renferme des renseignements sur la manière d'accéder aux documents relatifs à l'assemblée en ligne et d'en demander un exemplaire imprimé. Les procédures de notification et d'accès permettent de réduire les frais d'impression et les frais postaux et contribuent à la protection de l'environnement en réduisant la consommation de papier et d'énergie.

Le présent avis est accompagné d'un formulaire de procuration ou d'un formulaire d'instructions de vote que vous pouvez utiliser pour exercer les droits de vote se rattachant à vos actions (voir « Comment voter » ci-après).

Pour vous procurer les documents relatifs à l'assemblée

Site Web de TD	Compagnie Trust TSX	SEDAR+	EDGAR
TD.com	www.meetingdocuments.com/TSXT/TD	sedarplus.ca	www.sec.gov/edgar.shtml



Comment voter

Veillez noter que vous ne pouvez pas voter en retournant le présent avis.

Vous pouvez exercer les droits de vote se rattachant à vos actions de plusieurs façons avant l'assemblée :

- Si vous êtes un **actionnaire inscrit**, vous pouvez voter en ligne, par téléphone, par courriel (sauf si vous détenez vos actions par l'entremise du système d'inscription directe aux États-Unis) ou par la poste. Votre agent des transferts doit recevoir votre vote au plus tard à 9 h 30 (heure de l'Est) le 8 avril 2025.
- Si vous êtes un **actionnaire non inscrit**, vous pouvez voter en ligne, par téléphone ou par la poste. Votre intermédiaire doit recevoir vos instructions de vote avant 9 h 30 (heure de l'Est) le 7 avril 2025, soit un jour ouvrable avant la date de dépôt des procurations, le 8 avril 2025.

Il y a lieu de se reporter aux instructions détaillées dans le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote ci-joint ou à la rubrique « Comment exercer les droits de vote » de la circulaire pour connaître la manière de voter au moyen de ces méthodes.

Vous pouvez également voter pendant l'assemblée (si vous y assistez en personne ou en ligne). Même si vous prévoyez assister à l'assemblée, nous vous encourageons à voter à l'avance au cas où vous ne seriez plus en mesure d'y assister. Vous pourrez voter de nouveau à l'assemblée.

Si vous souhaitez assister et voter en ligne à l'assemblée, vous devez suivre des étapes supplémentaires. Veuillez suivre les directives qui figurent à la rubrique « Comment exercer les droits de vote » de la circulaire.

LES QUESTIONS PEUVENT ÊTRE ADRESSÉES À L'AGENT DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS :



Sans frais en Amérique du Nord :

1-877-452-7184

Appels de l'extérieur de l'Amérique du Nord :

416-304-0211

Courriel :

assistance@laurelhill.com

Les actionnaires sont priés de voter bien avant l'heure limite pour la soumission des procurations, soit 9 h 30 (heure de l'Est) le 8 avril 2025.

Comment demander un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée

Sur demande, nous remettons gratuitement un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée à tout actionnaire pendant une période d'un an à compter de la date de dépôt de la circulaire sur SEDAR+. Voici comment demander un exemplaire imprimé.

>Avant l'assemblée

Rendez-vous à l'adresse www.meetingdocuments.com/tsxt/td ou composez le 1-888-433-6443 (sans frais au Canada et aux États-Unis).

Veillez noter que vous ne recevrez pas d'autre formulaire de procuration ou formulaire d'instructions de vote. Veuillez conserver votre formulaire actuel pour exercer les droits de vote se rattachant à vos actions.

>Après l'assemblée

Composez le 1-888-433-6443 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou le 416-682-3801.

Si votre demande est faite avant le 10 avril 2025 (la date de l'assemblée), les documents relatifs à l'assemblée vous seront envoyés dans les trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande. Si la demande est faite à compter du 10 avril 2025, les documents relatifs à l'assemblée vous seront envoyés dans les dix jours civils suivant la réception de votre demande.

Pour recevoir l'exemplaire imprimé avant la date limite pour voter et la date de l'assemblée, nous vous encourageons à soumettre votre demande dès que possible. Bien que nous ne puissions pas garantir de délais d'envoi, nous vous recommandons de soumettre votre demande au plus tard à 16 h 45 (heure de l'Est) le 3 avril 2025 (ce qui tient compte de la période de trois jours ouvrables nécessaire au traitement des demandes ainsi que des heures d'envoi habituelles).

Si vous avez des questions concernant le présent avis, les procédures de notification et d'accès ou l'assemblée, veuillez composer le 1-888-433-6443 (sans frais au Canada et aux États-Unis).